

Absence de prise en compte des impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au niveau de l'entité

Mirabaud & Cie (Europe) SA et ses succursales en France, en Espagne et au Royaume-Uni (**Banque**) ne tiennent pas compte des impacts négatifs de leurs décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au niveau de l'entité.

La Banque a décidé de ne pas tenir compte des impacts négatifs en raison de la mise en œuvre de différentes stratégies d'investissement qui ne permettent pas une prise en compte unifiée des principaux impacts négatifs à travers les différents services d'investissement proposés par la Banque.

Comme la Banque (et le Groupe Mirabaud dans son ensemble) reste engagée en faveur d'une finance mondiale plus durable et transparente, la Banque pourrait reconsidérer sa position à l'avenir, notamment en ce qui concerne la prise en compte du principe d'impact négatif n°7 (activités ayant des répercussions négatives sur les zones sensibles de la biodiversité).